

Demande d'EDF d'obtention et d'utilisation des données du calculateur du barrage de Villerest

Dans le cadre de son projet national « RENOUV'eau », EDF raccorde ses centrales de production à des centres de supervision régionaux appelés CREEX (Centre Régional d'E. Exploitation). Le rôle de ces centres est de suivre et d'ajuster en temps réel le fonctionnement des usines selon les objectifs de production et les contraintes d'exploitation des ouvrages.

Dans ce contexte, EDF prévoit le raccordement de l'usine hydro-électrique de Villerest au centre de supervision de Limoges fin juin 2015. Pour ce faire, EDF souhaiterait obtenir et utiliser des données d'exploitation produites par le système de contrôle-commande du barrage. Ces données ont été préalablement identifiées lors d'une réunion de présentation du projet qui a eu lieu le 9 février dernier, en présence de l'exploitant de l'usine (EDF), de l'Etablissement et de son exploitant BRLe.

L'envoi de ces données vers le contrôle-commande d'EDF nécessiterait néanmoins des modifications électriques et matérielles, qui n'auront pas d'incidence sur le fonctionnement actuel du calculateur. Les interventions à réaliser sur la partie barrage, à la fois en termes d'études et travaux, seraient pilotées par l'exploitant du barrage, responsable des équipements qui le constitue. Les coûts liés à ces interventions feront l'objet d'un remboursement par EDF sur présentation des justificatifs de dépenses réalisées par l'Etablissement.

Il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande sous réserve de l'établissement d'une convention entre EDF et l'Etablissement afin de préciser les responsabilités des deux parties et définir les modalités techniques et financières de cette opération.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.